

Appel à Projets 2023

ETP

Règlement

Cadre AAP 2023

Dans le cadre de ses missions visant à soutenir le développement des programmes d'éducation thérapeutique améliorant le parcours de soins des patients, la Filière MCGRE lance un Appel à Projet (AAP) ETP.

1. Objectif

Faciliter la mise en place de nouveau programme d'ETP ou l'amélioration de programmes existants.

2. Éligibilité

Cet appel à projet est ouvert à l'ensemble des centres de compétence et de référence de la filière. Toutefois, une attention particulière sera portée :

- Aux projets déposés par les centres de compétence nouvellement labellisés et les centres de référence nouvellement labellisés ;
- Aux projets pouvant s'adapter à toutes les pathologies rares du globule rouge et de l'érythropoïèse.

3. Critères de Sélection :

- Pertinence du programme
- Innovation pédagogique/outil
- Qualité de l'équipe pédagogique/environnement/éthique
- Impact pour les bénéficiaires
- Budget (en adéquation avec les actions proposées)

4. Procédures et calendrier :

1. Dossier de candidature :

Une fois le dossier de candidature saisi, merci de le faire parvenir à :

contact@filiere-mcgre.fr avec en objet **AAP ETP 2023**

Date limite de dépôt : **30 septembre 2023**

2. Etude des candidatures par le comité de sélection entre le 1^{er} octobre 2023 et le 15 octobre 2023

3. Annonce des résultats la semaine du 16 octobre 2023.

4. Constitution des dossiers administratifs, dès l'annonce des résultats.